

La Présidente

Ceray, le

1 7 DEC. 2018

D18-DEC-5897

tél: 01.34.25.13.97

courriel: laurence.heno@valdoise.fr

Monsieur Jean-Pierre MULLER

Président du groupe socialiste et apparentés Conseiller départemental du canton de Vauréal

Maire de Magny

Monsieur Le Président, cher Collègne.

J'ai pris connaissance de votre courrier par lequel vous attirez mon attention sur la dynamique démographique des territoires d'Argenteuil et de Villiers le Bel et sur la nécessité d'envisager, sur ces deux communes, la construction d'un nouveau collège.

Je tenais à vous rappeler combien je suis sensible à la question de la qualité d'accueil des collégiens valdoisiens dans leur établissement et que le sujet de l'augmentation de la population scolaire est une réalité qui touche de très nombreux territoires du Val d'Oise.

Pour répondre à cette problématique forte, le Département a procédé ces quatre dernières années à la construction de deux collèges, un troisième sera livré à la rentrée scolaire 2019 à Cormeilles-en-Parisis et un autre le sera en 2021 au Plessis-Bouchard. Des extensions de collèges ont aussi été réalisées pour notamment créer des mètres carrés supplémentaires dédiés à la pédagogie, d'autres sont d'ores et déià programmées.

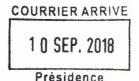
Consciente que la révision de la carte scolaire des collèges, seule, ne pourra résoudre les problématiques d'effectifs dans les collèges, j'ai demandé à la direction générale, de pouvoir bénéficier d'une vision prospective sur l'évolution des effectifs des collégiens sur différents secteurs en tension que compte le département, afin de programmer les travaux et les équipements qui s'avèreraient nécessaires. Les communes d'Argenteuil et de Villiers le Bel font partie de cette étude.

Enfin, Virginie Tinland, Vice-Présidente du Conseil départemental déléguée à l'Éducation et à l'Enseignement supérieur, est en lien permanent avec les représentants de la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale, les maires des communes et les principaux de collèges afin de parfaire ces questions de carte scolaire, de constructions, d'extensions et de restructurations des Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, ma considération la meilleure. et la flus conditale.

Marie-Christine CAVECCHI

www.valdoise.fr





Jean-Pierre MULLER

Président du groupe socialiste et apparentés Conseiller départemental du canton de Vauréal Maire de Magny en Vexin

> Madame Marie-Christine CAVECCHI Présidente du conseil départemental

Cergy, le 5 septembre 2018

Réf - JPM/OS/2018/0003



Madame la Présidente.

18/09/2018

Depuis de nombreuses années, nous attirons l'attention de l'exécutif départemental sur la dynamique démographique de certains territoires valdoisiens, notamment à Argenteuil et à Villiers le Bel.

Les conséquences de cette dynamique sont prévisibles depuis longtemps en ce qui concerne les effectifs des collèges de ces secteurs. Vous avez fait le choix de privilégier les changements partiels et insuffisants de sectorisation et l'installation de bâtiments préfabriqués. Nous arrivons malheureusement aujourd'hui à une situation parfaitement anormale dans ces secteurs. La sur-occupation de certains établissements, à l'image du collège Jean-Jacques Rousseau à Argenteuil dont la capacité est dépassée, représente une difficulté supplémentaire dans des établissements reconnus en réseau prioritaire. D'autres communes comme par exemple Bezons sont aujourd'hui avec des taux d'occupation de 100% alors que des projets immobiliers impacteront la démographie scolaire dans les prochaines années.

Chaque jeune Valdoisien doit avoir les mêmes chances de réussite et le même droit à l'excellence. Les conditions dans lesquelles les élèves sont accueillis dans les zones en tension ne permettent pas de leur offrir cette égalité réelle de traitement.

Il est urgent que soit engagée la construction d'un nouveau collège à Argenteuil et d'un autre à Villiers le Bel. La dégradation des conditions d'apprentissage dans ces secteurs l'impose, la situation budgétaire du département le permet.

.../...

Naturellement, pendant la période d'études et de construction, nous nous associerons au travail que vous avez engagé autour de la sectorisation scolaire pour pallier au mieux cette sur-occupation de nos établissements.

Je vous remercie par avance des initiatives rapides qui pourraient être les vôtres sur ce dossier essentiel pour l'avenir des jeunes Valdoisiens.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de ma parfaite considération.

Jean-Pierre MULLER